

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



6-2-69
Distr.
RESTREINTE

E/CN.14/ECO/2/Add.1
8 octobre 1969

Original: ANGLAIS/
FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Deuxième réunion du Comité exécutif
Addis-Abéba, 27 - 31 octobre 1969

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA DIVISION MIXTE
CEA/FAO DE L'AGRICULTURE DEPUIS LA NEUVIEME
SESSION DE LA COMMISSION

Introduction du rapport d'activité de la Division mixte CEA/FAO
de l'agriculture depuis la neuvième session de la Commission

La plupart des activités de la Division qui sont exposées dans le document E/CN.14/ECO/2 sont le prolongement de celles qui ont été entreprises au cours des deux dernières années et les travaux commencés depuis février dernier ont été et continueront d'être pendant la majeure partie de 1969 la continuation de projets entrepris dans les derniers mois de 1968.

Le programme de travail de la Division mixte CEA/FAO de l'agriculture comprend trois catégories de projets:

- A. Projets du programme régulier et activités permanentes;
- B. Projets spéciaux;
- C. Miniprojets ou projets semi-opérationnels.

A. La première catégorie comprend les projets réguliers suivants:

- 1. Projet No.39: Coopération intra-régionale et commerce extérieur dans le domaine de l'agriculture;
- 2. Projet No.40: Commercialisation des produits agricoles;
- 3. Projet No.41: Rassemblement, échange et diffusion d'informations;

ainsi que les activités permanentes suivantes:

- a. Fourniture de services consultatifs et envoi de missions consultatives dans les pays membres, sur leur demande, dans les domaines suivants:
 - i) Organisation et administration de services agricoles, en particulier de services de recherche et de vulgarisation;
 - ii) Modes de faire valoir, repeuplement et mesures de réforme foncière.
- b. Poursuite d'études sur les besoins en main-d'oeuvre de divers services agricoles.
- c. Etablissement d'études, de documents et de monographies sans rapport avec des projets ou sous-projets particuliers.

B. La seconde catégorie comprend un certain nombre d'activités spéciales dont certaines sont encore en cours et seront achevées dans le courant de l'année. Dans la mesure des ressources disponibles, d'autres activités de cet ordre seront entreprises suivant les circonstances et les besoins.

C. La catégorie des miniprojets comprend un certain nombre de projets semi-opérationnels dont quelques uns ont été entrepris et d'autres sont envisagés; ils seront développés au cours de la deuxième Décennie du développement.

Avancement des travaux relatifs aux projets entrant dans chacune de ces catégories:

Projet No.39: Coopération intra-régionale et commerce extérieur dans le domaine de l'agriculture

C'est là le principal projet et le plus important du programme de travail; il constitue en fait la première tentative de cet ordre tendant à aborder de façon réaliste l'étude des possibilités de coopération et d'échanges intra-régionaux dans le domaine de l'agriculture, ainsi que des moyens d'améliorer la situation alimentaire et agricole à l'échelon national. Le projet est décomposé en trois phases pour chacune des quatre sous-régions du continent (voir p. 282 à 284 du document E/CN.14/453, partie II).

La première phase est actuellement en cours pour les quatre sous-régions et l'état d'avancement se présente comme suit:

a. Afrique du nord

1. Une étude préliminaire du secteur agricole a été réalisée en 1968 dans le cadre d'une étude de la Division de l'industrie sur les possibilités industrielles de la sous-région.
2. Les études du Plan indicatif mondial de la FAO n'ont porté que sur le Soudan et la RAU, dans le cadre des études du PIM sur le Proche-Orient, et l'année de référence utilisée est 1962-1963. La Division du Plan indicatif mondial a récemment commencé son étude sur l'Algérie, le Maroc, la Libye et la Tunisie.

3. En collaboration avec la FAO, la Division travaille actuellement à la mise à jour des études du PIM sur le Soudan et la RAU, procède à des projections de l'offre et de la demande pour des produits agricoles importants et établit des matrices des échanges pour l'ensemble de la sous-région.
4. Ce travail a été confié à un membre de la Division, assisté d'un consultant dont les services ont été obtenus pour deux mois à partir de la fin de juillet 1969 et qui reprendra ses fonctions au début de janvier 1970; en collaboration avec d'autres divisions de la FAO à Rome, il procédera à une analyse du commerce intra-régional et des échanges généraux, ainsi que des projections de la demande et des objectifs de l'offre pour déterminer les zones et les produits critiques exigeant des mesures complémentaires, et pour envisager les possibilités de coopération intra-régionale en matière d'échanges et d'agriculture.

On espère que cette première phase de l'étude sous-régionale sur l'Afrique du nord sera achevée à la fin d'avril 1970.

b. Afrique du centre

Les travaux relatifs à la phase I de cette étude sous-régionale se sont déroulés conformément au programme ébauché dans le document E/CN.14/ECO/2. Trois des quatre chapitres qui doivent constituer cette phase ont été achevés avec l'assistance d'un consultant dont les services ont pu être obtenus, sur l'avis de la Division de l'analyse économique de la FAO, pour la période du 4 juin au 4 septembre 1969.

- Le premier chapitre traite des caractéristiques générales de l'économie et de l'agriculture de la sous-région.
- Le deuxième chapitre a trait aux échanges actuels de produits agricoles et à la production, à la demande et aux échanges de certains produits prévus dans le cadre de la coopération sous-régionale, et comprend une analyse des projections de la demande et des objectifs de l'offre ainsi que des échanges intra-

régionaux de certains produits agricoles en 1970 et 1980. Une étude et une analyse des obstacles à l'expansion des échanges sous-régionaux dans le domaine de l'agriculture seront réalisées au cours de la phase II.

- Le quatrième chapitre qui vient en conclusion de l'étude comprend une analyse globale des perspectives du commerce intra-régional, un examen critique des informations dont on dispose, et des recommandations sur les études complémentaires et les enquêtes plus approfondies qui devront être réalisées au cours de la phase II dans les pays eux-mêmes pour permettre une détermination réaliste des obstacles qui s'opposent au développement de l'agriculture et des échanges intérieurs de la sous-région, ainsi que des mesures à prendre pour le favoriser. Ce chapitre contient un examen poussé de la situation d'un pays de la sous-région et met en évidence le genre de problèmes et de questions à traiter au titre de la phase II, tout en donnant une indication des ressources nécessaires pour la réalisation des études sur le terrain et du programme de travail correspondant.
- Un troisième chapitre doit être établi par un fonctionnaire de la Division spécialiste des institutions rurales, en collaboration avec le siège de la FAO et le personnel régional chargé dans la sous-région des questions de recherche et de formation agricoles. Il comprendra une analyse de la situation actuelle et de l'organisation des institutions de recherche, de formation et d'enseignement, de leur orientation en fonction des besoins de la sous-région, de l'ordre d'urgence des travaux de recherche de caractère régional, et de la nécessité d'une coopération en matière de formation et d'enseignement agricoles ainsi que d'une coordination des institutions aux échelons national et régional. Une fois ce chapitre terminé, on vérifiera auprès des pays, en collaboration avec la FAO, les indications de la phase I pour arrêter définitivement la portée et le schéma des études sur le terrain à entreprendre au titre de la phase II. On espère que cette opération sera achevée à la fin de l'année.

c. Afrique de l'est

On continue à s'efforcer de s'assurer les services de deux consultants au titre de l'assistance bilatérale pour terminer la phase I de cette étude sous-régionale. Deux candidats possédant les qualifications et l'expérience voulues ont été proposés et on espère qu'ils seront disponibles à la fin de décembre prochain. Si tout va bien, l'étude sera terminée à la fin de mai 1970.

d. Afrique de l'ouest

On avait indiqué dans le document E/CN.14/ECO/2 que l'achèvement de la phase I de l'étude de cette sous-région pourrait être confié à un consultant, mais cette solution a été par la suite abandonnée et deux membres du personnel procèdent actuellement à ce travail, l'un appartenant à la Division mixte et l'autre au bureau régional de la FAO à Accra. Cette tâche, entreprise à la fin de la première semaine de septembre, est menée à bien en collaboration avec diverses divisions de la FAO à Rome, et on espère qu'elle sera achevée à la fin d'octobre, sauf pour ce qui concerne la relation entre l'agriculture et les autres secteurs, question qui sera traitée à partir du début de janvier, au retour de congé des deux membres du personnel intéressés.

Projet No.40: Commercialisation des produits agricoles

Par sa résolution 201(IX) adoptée à la neuvième session, la Commission invitait le Secrétaire exécutif à étendre les activités:

- a) Dans le domaine de l'amélioration du cheptel, du transport et de la commercialisation de la viande, à tous les pays d'Afrique producteurs de viande;
- b) Dans le domaine de la stabilisation des prix de commercialisation des céréales et de la conservation et de la constitution de stocks pour pallier l'inégalité des productions d'une région à l'autre en Afrique;
- c) Dans le domaine de la conservation et du commerce de poisson d'eau douce dans le bassin du lac Tchad en Afrique centrale, en Afrique de l'ouest, dans le bassin du Nil et autres régions d'Afrique.

a) Bétail et viande

L'évolution récente donne à penser que les activités devraient prendre dans ce domaine la forme de projets régionaux conçus pour entrer en action au cours de la première moitié de la deuxième Décennie du développement dans différentes sous-régions. Les projets qui pourront être mis au point devront être fondés sur les résultats des nombreuses études réalisées jusqu'ici dans ce domaine par divers organismes bilatéraux et multilatéraux et par des groupements de pays. La Division préconise en conséquence qu'en première étape, toutes les études et enquêtes effectuées à ce jour soient passées en revue. On espère que la deuxième Conférence régionale de la FAO sur la production et la santé animales qui doit avoir lieu à Kinshasa en décembre prochain approuvera cette méthode.

b) Etude sur la stabilisation des prix et la commercialisation des céréales

Les fluctuations des prix des céréales et les maigres bénéfices que les producteurs du secteur de subsistance retirent des faibles excédents qu'ils écoulent sont considérés comme l'un des principaux obstacles à la productivité et à la production.

c) Etude sur le commerce du poisson en Afrique de l'ouest et sur le commerce du poisson d'eau douce en Afrique de l'est et du centre

Un certain nombre d'enquêtes sur les ressources en poisson et d'études sur le traitement et la commercialisation, patronnées par la FAO avec le concours du Fonds spécial et de l'Assistance technique, sont énumérées aux paragraphes 33 à 38 du document E/CN.14/ECO/2. En plus de ces activités, en cours à l'échelon national dans diverses sous-régions, la Division préconise l'élaboration de projets régionaux coordonnés pour le développement des capacités de pêche des Etats membres et l'intensification des échanges intra-régionaux et des exportations extra-africaines.

Projet No.41: Rassemblement, échange et diffusion d'informations

- a) Le bulletin agricole: La rédaction du No.11 a été achevée en mai 1969 et la publication est en cours. On espère que le No.12 sortira d'ici à la fin de l'année.

- b) La reproduction et la distribution de rapports sur les invasions de criquets pèlerins et sur les campagnes de lutte se poursuivent.

Activités permanentes

- a) Fourniture de services consultatifs et envoi de missions consultatives aux Etats membres, sur leur demande, dans le domaine de l'agriculture

- i) Recherche et vulgarisation

Dans le domaine de la recherche, la Division, en complément des activités décrites aux paragraphes 41 à 44 du document E/CN.14/ECO/2, a procédé à la collecte d'informations sur l'organisation, le personnel et les activités des stations de recherche/ ^{existant} dans les 14 pays du Groupe des Etats d'Afrique orientale et centrale. Ces renseignements seront communiqués à tous les membres du Groupe à titre de première mesure visant à les aider dans la mise en oeuvre des recommandations adoptées par la Conférence des ministres des affaires étrangères convoquée à Dar es-Salam en février 1969 et approuvées par les chefs d'Etat à Lusaka en avril 1969, en vue de la coordination de leurs activités de recherche.

La Division des institutions rurales de la FAO a d'autre part établi un document pour la réunion agricole sectorielle et technique du groupe qui doit avoir lieu à Nairobi avant la fin de l'année.

Dans le domaine de la vulgarisation, la seconde partie analytique de l'étude relative à huit pays de l'Afrique de l'est a été terminée et communiquée aux Etats membres intéressés. Cette partie de l'étude a également fourni un document de travail au cycle d'étude sur la vulgarisation tenu au siège de la FAO à Rome en septembre 1969 et a été présentée par son auteur qui a participé à la réunion.

ii) Des services consultatifs continuent d'être fournis dans le domaine des modes de faire valoir, du repeuplement et de la réforme foncière. En complément des activités énumérées aux paragraphes 51 à 56 du document E/CN.14/ECO/2, le fonctionnaire intéressé s'est rendu en Ouganda pour fournir des avis sur un projet de repeuplement intégré patronné par le Gouvernement.

b) Continuation des études sur les besoins en main-d'oeuvre de divers services agricoles

Un document sur les questions de politique et de main-d'oeuvre dans le domaine de la recherche agricole et leurs incidences, établi par le conseiller régional CEA/FAO, a été communiqué à tous les pays intéressés ainsi qu'à des universitaires et à des chercheurs pour examen et observations. Les réactions ont jusqu'ici été favorables.

La Division continue de fournir des services à l'Association africaine pour l'avancement des sciences agricoles.

c) Elaboration et publication d'études, de documents et de monographies sans rapport avec des projets ou sous-projets particuliers

- i) La Division a passé en revue les avant-projets de différentes parties de l'étude intitulée "Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture" établie par la FAO et a présenté des observations objectives.
- ii) Revue des perspectives alimentaires à moyen terme: La deuxième étude, portant sur les perspectives de production, consacrée par la Division à l'Ethiopie a été publiée.
- iii) Etude économique annuelle - partie relative à l'agriculture: Des données et des informations ont été rassemblées pour la rédaction de la section de cette publication annuelle établie par la Division.

B. Activités spéciales

Un fonctionnaire supérieur de la Division a passé un total de quatre mois en Zambie pour deux missions au cours desquelles il a fait une étude et présenté un rapport au Gouvernement sur les avantages comparatifs de diverses entreprises agricoles suivant des combinaisons climat-sol différentes.

Le Conseiller régional de la CEA/FAO en recherche et développement s'est rendu en Haute-Volta pour offrir des avis sur le développement rural intégré.

La Division a participé, pour le compte de l'OUA, à une étude préliminaire sur la possibilité de constituer des stocks régionaux de céréales.

Un membre de la Division a élaboré une étude des principales caractéristiques des échanges de denrées et produits alimentaires en Afrique.

C. Miniprojets ou projets semi-opérationnels

Le riz en Afrique de l'ouest: Un projet pour le développement de la production de riz dans la sous-région, patronné conjointement par la CEA, le PNUD et la FAO, a été approuvé à une conférence réunissant des représentants des pays d'Afrique de l'ouest, du PNUD, de la CEA, de la FAO, d'un certain nombre de pays donateurs et de fondations privées, qui a eu lieu à Monrovia du 1er au 3 septembre 1969. Une Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'ouest a été créée et un centre de recherche sur le riz en Afrique de l'ouest sera mis en place.

La Division insiste sur la nécessité d'activités analogues dans les domaines du bétail, des céréales et des légumineuses, ainsi que de la pêche et de la sylviculture, et elle collaborera avec des organismes d'aide bilatérale et multilatérale pour patronner des projets régionaux de développement concernant:

1. Le bétail et la viande
2. Les céréales et les légumineuses
3. La pêche
4. La sylviculture.